

Politique | La CUB confirme son choix de la contractualisation avec les communes



Depuis la mi-juillet, Vincent Feltesse, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, en compagnie de Françoise Cartron, vice-présidente en charge des Relations avec les communes, fait le tour de l'agglomération pour signer avec l'ensemble des Maires de la CUB, la deuxième génération de contrats de codéveloppement. Ce 20 juillet, après une visite de terrain de trois projets inscrits dans ces contrats, c'est avec les 11 communes de la rive droite, que les contrats 2012-2014 ont été renouvelés. Une petite cérémonie qui a souligné tout l'intérêt de ces contrats de co-développement tant pour les communes que pour la CUB.

C'est à Lormont dans les nouveaux locaux de la Direction territoriale « Rive Droite » de la CUB qu'ont été signés les onze nouveaux contrats de co-développement entre les représentants des communes et Vincent Feltesse. Un lieu symbolique, puisque tout comme ses trois équivalents répartis sur les territoires de Bordeaux Centre, Sud et Ouest, cette antenne de la CUB a été créée en juillet 2010 suite à la première vague de contrats de co-développement, dans le but de veiller au mieux à la mise en œuvre des actions qu'ils prévoyaient.

"Ambition stratégique et capacité de souplesse"

Ces contrats rédigés après l'analyse croisée du projet de chaque commune avec celui de la CUB, permettent à la fois une plus grande transversalité des projets ainsi qu'une meilleure visibilité et sécurisation des actions à réaliser tant pour les communes concernées que pour la CUB. D'un point de vue opérationnel, sur les trois ans qu'ils couvrent, les projets portés par ces contrats se traduiront en opérations d'investissements, en prestations de services ou encore sous forme de coopérations techniques. Pour autant, si ces diverses actions correspondent bel et bien à une « ambition stratégique » de territoire, ils laissent la place à « une capacité de souplesse » souligne le Président de la CUB. En effet, un point d'étape est réalisé trois fois par an, rappelle-t-il.

Pour Françoise Cartron, cette deuxième génération de contrats de territoire porte « encore plus d'espoirs et de perspectives que la première », puisqu'elle reprend, continue et affirme un certain nombre de thématiques portées par les grandes ambitions de la CUB. Parmi elles, Vincent Feltesse et sa vice-présidente citent la valorisation de la nature, à travers le projet des 55000 ha, l'habitat et le renouvellement urbain qui touche particulièrement la Rive Droite, l'emploi, les déplacements ou encore la culture, nouvelle compétence partielle de la CUB. Pourraient

également être cités, l'aménagement numérique du territoire ou le développement des commerces de proximité. Sur l'ensemble de la CUB, ce sont plus de 1000 opérations qui sont ainsi contractualisées entre la Communauté urbaine et ses communes. Elles étaient 600 lors de la première génération de contrats en 2009. Des chiffres qui vont tout à fait dans le sens de Vincent Feltesse lorsqu'il évoque « la pertinence et l'évidence » de ce mode d'action.



Solène Meric

*Crédit Photo : [Aqui.fr](#)
Publié sur [aqui.fr](#) le 21/07/2012
[Url de cet article](#)*